

Club d'échecs de Sautron

Espace Saltera

21 rue de la Forêt

44 880 Sautron

21^e Open International de Sautron

Règlement Intérieur

Préambule

Le texte français constitue la version officielle de ce règlement intérieur et de ses annexes.

Dans ces Règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre tant au masculin qu'au féminin.

Dans ces règles les termes :

FFE signifie Fédération Française des Echecs

FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs

<u>Article 1 Organisation</u>	<u>2</u>
<u>Article 2 Règles</u>	<u>2</u>
<u>Article 3 Tournoi</u>	<u>2</u>
<u>Article 4 Participants</u>	<u>3</u>
<u>Article 5 Prix</u>	<u>4</u>
<u>Article 6 Divers</u>	<u>4</u>

Article 1 Organisation

Le club d'échecs de Sautron organise la 21^e édition de son Open International, qui se tiendra du **samedi 21 octobre au vendredi 27 octobre 2023**

**Espace Phelippes Beaulieux
21 rue de la Forêt
44880 Sautron**

L'Open est divisé en deux tournois :

- Open A (homologué sous le n°59551) : ouvert aux joueurs disposant d'un Elo supérieur à 1400
- Open B (homologué sous le n°59552) : ouvert aux joueurs disposant d'un Elo inférieur à 1500

L'arbitrage est assuré par M. David MOREAU (AFE2) et M. Alain LUCAZEAU (AFE 1)

Article 2 Règles

Les règles du jeu sont celles définies par la FIDE lors de son 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023..

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début des rondes.

2.2 Nulle par accord mutuel

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent proposer de nulle qu'après le 30^e coup.

2.3 Moyens de Communication

Il est interdit à un joueur d'avoir un moyen de communication dans la salle de jeux.

Les téléphones portables devront être complètement éteints. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

Article 3 Tournoi

3.1 Appariements

Les appariements se font au système suisse en 9 rondes.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant pointé et réglé leurs droits.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi, dernière version homologuée par la FFE.

Les appariements seront affichés provisoirement, et seront officiels 45 minutes avant le début des rencontres.

3.2 Le « BYE »

Tout joueur pourra prendre un "BYE" pendant le tournoi, c'est à dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0.5 point).

Il devra absolument prévenir l'arbitre du tournoi au pointage ou AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à deux "BYE" maximum pendant le tournoi, avec l'impossibilité de le faire dans les trois (3) dernières rondes.

3.3 Cadence de jeu

Les parties se joueront en 1h30 pour quarante (40) coups, suivie d'une seconde période de 30 minutes lorsque ce seuil est atteint, avec un rajout de temps de 30 secondes par coup dès le premier coup et sur l'ensemble de la partie.

3.4 Horaires

Pointage.....	samedi 21 octobre 2023	de 10h30 à 12h30
Ronde 1	samedi 21 octobre 2023	à 14h30
Ronde 2	dimanche 22 octobre 2023	à 09h30
Ronde 3	dimanche 22 octobre 2023	à 15h30
Ronde 4	lundi 23 octobre 2023	à 14h30
Ronde 5	mardi 24 octobre 2023	à 09h30
Ronde 6	mardi 24 octobre 2023	à 15h30
Ronde 7	mercredi 25 octobre 2023	à 14h30
Ronde 8	jeudi 26 octobre 2023	à 14h30
Ronde 9	vendredi 27 octobre 2023	à 09h30
Remise des prix	vendredi 27 octobre 2023	à 15h30*

* ou 40 minutes après la fin de la dernière partie

3.5 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point. En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.

Article 4 Participants

4.1. Droits d'inscriptions

Gratuité

L'inscription est gratuite pour les Grands Maîtres, Maîtres Internationaux et Grands Maîtres ICCF (par correspondance) licenciés A à la FFE et les membres de l'équipe de France Jeunes

Tarifs d'inscription :

Seniors et vétérans : 50€

Jeunes - de 20 ans : 25€

A partir du 14 octobre 2023 :

Seniors et vétérans : 60€

Jeunes - de 20 ans : 30€

4.2 Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à conserver, sur les lieux du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Ils s'engagent à respecter l'arbitre, les organisateurs et les autres joueurs.

Les joueurs s'engagent à respecter :

- la Charte du joueur d'échecs du règlement intérieur de la D.N.A.,
- le Code de l'éthique amendé par la F.I.D.E,
- le Code sportif édicté par l'A.F.S.V.F.P. (Agence Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play),
- la Charte d'éthique et de déontologie du sport français du C.N.O.S.F. (Comité National Olympique et Sportif Français),
- la liste des interdictions de l'A.M.A. (Agence Mondiale Antidopage)
- le protocole sanitaire en vigueur

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu (salle de tournoi et salle d'analyse).

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

Ils autorisent l'organisateur à diffuser ces photos et images.

Sortir de l'aire de jeu est soumis à autorisation de l'arbitre.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

4.4. Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement.

Article 5 Prix

5.1. Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur se verra attribuer le prix le plus élevé auquel il a droit. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents lors de la cérémonie de clôture.

5.2. Liste des prix

La liste des prix officielle sera affichée **avant la ronde 6**.

Article 6 Divers

6.1 Photographies

Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux.

6.2 Responsabilité

Le Club d'échecs de Sautron ne pourra pas être tenu responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats dont les parkings.

Le Club d'échecs de Sautron ne pourra en aucun cas être tenu responsable de ce qui peut arriver aux affaires et aux voitures des joueurs dans l'enceinte et sur le parking de l'Espace Phelippes Beaulieux. En cas de dégradation des locaux de l'Espace Phelippes Beaulieux par les joueurs, les fautifs pourront être tenus pour responsables.

L'organisateur
Emeric LEISEROVITCH BOUTIN

Les arbitres
David MOREAU
Alain LUCAZEAU